

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

PROCES-VERBAL N°16 du 15 avril 2014

SAISON 2013/2014

Réunion Téléphonique :

Président de la CCS : Rodolphe ADAM.

Membres de la CCS : Frederick FRANCILLETTE, Yves MOLINARIO, Frédéric PASTORELLO, Dominique REY, Jacques TARRACOR, Olivier SERRE.

Assistent :

Représentant DTN : Philippe CHEVALET.

Attaché de la CCS : Boris DEJEAN.

Formule sportive 2014-2015 :

Masculin

Il est acté qu'à l'issue de la saison 2014-2015, les 5 clubs classés de la 14ème à la 10ème place de LBM seront relégués en ELITE masculine.

ELITE:

16 équipes réparties en 2 poules de 8.

Les 4 premiers de chaque poule disputent les Play-offs, les 8 autres disputent les Play-down.

A l'issue des Play-Off:

Les équipes sont classées de 1 à 8 du Championnat d'Elite masculine.

L'équipe classée première accède à la Ligue B masculine la saison suivante.

A l'issue des Play-Down:

Les 5 équipes classées de la 8ème à la 4ème place des Play-down sont reléguées en National 2 masculine.

National 2:

48 équipes réparties en 6 poules de 8.

Les 4 premières équipes de chaque poule disputent les Play-offs, répartie en 3 poules de 8.

Les 24 autres disputent les Play-down répartie en 3 poules de 8.

A l'issue des Play-Off:

Les 3 équipes classées 1ère de leur poule de play-off disputent des barrages.

L'équipe qui remporte les barrages accède en ELITE.

A l'issue des Play-Down:

Les 12 équipes classées de la 8ème à la 5ème place de chaque poules de Play-down sont relégués en National 3 masculine.

National 3:

80 équipes réparties en 8 poules de 10

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en National 2 masculine. Les équipes classées 9ème et 10ème sont rétrogradées en pré-national.

Féminin

Suite à la décision de l'AG 2013 à Martigues il est actée que l'ELITE féminine sera composé de 16 équipes en 2015-2016

Elite:

20 équipes réparties en 2 poules A et B composées de 10 équipes chacune.
Toutes les équipes se rencontrent en match *ALLER-RETOUR*.

A l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées 1ère à 3ème des poule A et B disputent des Play-Off en 1 poule de 6 en match *ALLER-RETOUR*.

Les équipes classées 10^e à l'issue de la première phase sont reléguées en N2F.

Les 12 équipes restantes disputent les Play-Down répartie en deux poules de 6 équipes composées de la manière suivante:

- Les équipes classées 4^e, 5^e et 6^e de la poule A joueront contre les 7^e, 8^e et 9^e poule B en match *ALLER-RETOUR*.
- Les équipes classées 4^e, 5^e et 6^e de la poule B joueront contre les 7^e, 8^e et 9^e poule A en match *ALLER-RETOUR*.

A l'issue des Play-Off:

Les équipes sont classées de 1 à 6 du Championnat d'Elite Féminine.

Les équipes classées première et seconde accèdent à la Ligue A féminine la saison suivante.

A l'issue des Play-Down:

Les équipes sont classées de 7 à 20 du championnat Elite féminine.

Les équipes classées 5^e à 6^e de chaque poule des Play-Down sont reléguées en national 2 féminine la saison suivante.

Les 2 équipes reléguées de Ligue AF rejoignent les 12 équipes se maintenant ainsi que les 2 équipes classées 1ère et 2ème de la phase finale de nationale 2 féminine pour former l'Elite Féminine composées de 16 équipes la saison 2015/2016.

National 2

44 équipes réparties en 4 poules de 11.

Les 4 premiers de chaque poule disputent des barrages. Les équipes classées 1ère et 2ème des barrages accèdent en ELITE féminine.

Les 8 équipes classées 10ème et 11ème de chaque poule sont reléguées en N3F

National 3:

80 équipes réparties en 8 poules de 10.

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en national 2 féminine.

Les équipes classées 9ème et 10ème sont rétrogradées en pré-national.

Implantation des TQCN 2013-2014 :

Féminin

- Poule A : REIMS METROPLE VOLLEY
- Poule B : VANNES VB
- Poule C : VB STADE LAURENTIN
- Poule D : MJC LES FLEURS PAU

Masculin

- Poule A : VOLLEY CLUB DU RHIN
- Poule B : UGS DYS MAMERS
- Poule C : A VB AIXOIS
- Poule D : VBC CLERMONTAIS